

## **Commune de Donzenac**

### **Séance du Conseil Municipal du 19 juillet 2019**

La séance est ouverte à 20h30 - Secrétaire de séance : F. Sicard

Absents excusés : S. Blancher, M. Delval, J-F. Chevreuril, D. Vidalie, D. Momot, G. Lascaux, V. Roux, T. Constanty  
Pouvoirs de J-F. Chevreuril à Y. Laporte, de D. Momot à A. Conjat

En ouverture de séance, les membres du Conseil Municipal observent une minute de silence à la mémoire de Madame Simone Chevalier, Conseillère Municipale de 2001 à 2014, décédée le 05 mai 2019.

### **Approbation du compte-rendu de la réunion précédente**

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, approuve le compte-rendu de la réunion du 14 juin 2019.

### **Approbation de la révision générale du Plan Local d'Urbanisme**

M. le Maire indique à l'Assemblée quelles sont les modifications apportées au projet de révision générale du Plan Local d'Urbanisme suite aux observations formulées pendant l'enquête publique, et aux avis des Personnes Publiques Associées. Il organise un tour de table et recueille l'expression de chaque Conseiller.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, approuve la révision générale du Plan Local d'Urbanisme conformément à l'avis motivé émis par le commissaire-enquêteur, et sous réserve du strict respect de ses conclusions. La délibération fera l'objet d'un affichage en mairie, dans les panneaux des villages et sur le site internet de la commune pendant un mois. Mention de cet affichage sera en outre inséré dans l'édition de La Vie Corrèzienne du vendredi 26 juillet 2019.

### **Vente des immeubles cadastrés section AS n°392p et 393**

Considérant qu'un seul pli est parvenu en Mairie,

Après ouverture du pli et délibération, le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide la vente des immeubles cadastrés section AS n°392p et 393 au profit de M. et Mme S. Marchive, pour un montant de 35 500 €.

### **Vente du minibus immatriculé DX-433-GT**

Considérant que deux plis sont parvenus en Mairie,

Après ouverture des plis et délibération, le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide la vente du minibus Renault immatriculé DX-433-GT au profit de Mme A. Delcamp, pour un montant de 5 500 €.

### **Subventions aux associations**

M. le Maire regrette le manque de civisme de certains responsables d'associations dans l'usage du matériel qui leur est mis à disposition. Il indique également que les subventions peuvent être complétées en cas d'organisation d'évènement exceptionnel, sur production d'un dossier complet.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, attribue les subventions aux associations suivantes :

<b>Association</b>	<b>Subvention attribuée</b>
Adage	150,00 €
Avenir de Donzenac (fanfare)	1 500,00 €
Avenir de Donzenac (école de musique)	2 000,00 €
Hand Ball Club Allasac / Donzenac	350,00 €
Judo Club Donzenac	350,00 €
Tennis Club Donzenac	350,00 €
Association des Donneurs de Sang Bénévoles	150,00 €
Apac	150,00 €
Comité de Jumelage (subvention exceptionnelle)	1 500,00 €
Comice Agricole Cantonal	739,00 €
Coopérative Scolaire Donzenac	2 760,00 €
Instance de Coordination de l'Autonomie	270,00 €
Amis de la BDP	150,00 €
AFM Téléthon	50,00 €
Banque Alimentaire de la Corrèze	100,00 €
SOS Violences Conjugales	100,00 €

### **Personnel**

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide :

- La création d'un poste d'agent de maîtrise à temps non complet (32,03/35<sup>e</sup>) et la suppression d'un poste d'ATSEM Principal de 1<sup>ère</sup> classe à temps non complet (32,03/35<sup>e</sup>)
- La création d'un poste d'agent de maîtrise à temps non complet (28/35<sup>e</sup>) et la suppression d'un poste d'agent de maîtrise à temps non complet (31,57/35<sup>e</sup>)
- La création d'un poste d'Attaché Principal à temps complet et la suppression d'un poste d'Attaché à temps complet

### **Questions diverses**

#### **Conseil d'école**

Mme S. Madrias rend compte de la dernière réunion du Conseil d'école.

#### **Opération ferme ouverte**

M. T. Laroze présente l'opération ferme ouverte et démontre l'intérêt de la diversification.

#### **Projet de gîte au lieu-dit Engastine**

Mme M-T. Clavel présente le projet de Mme Poisson et M. Couffignal (gîte au lieu-dit Engastine, comprenant une salle de séminaire).

#### **Zone d'activités Escudier II**

M. le Maire indique que la plupart des terrains semblent appelés à être rapidement vendus.

#### **Politique de proximité**

M. le Maire fait le point sur les travaux en cours. Il indique que le calendrier des travaux de restauration du clocher de l'église Saint-Martin devrait être tenu.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 23 heures 20 minutes.

Donzenac, le 19 juillet 2019

Le Secrétaire de séance  
F. Sicard

Le Maire,

Les Conseillers Municipaux,